

INTERDICTION PROVISOIRE
DE STATIONNEMENT

000546

Montée du Puech
Du sport au château
office Municipal de sport

PUBLIÉ LE 23 AVR. 2025

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE SALON-DE-PROVENCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2211-1 portant dispositions générales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 L 2212-2 et L 2212-5 portant sur la police municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2 portant sur la police de la circulation et du stationnement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2214-3 portant sur les dispositions applicables dans les Communes où la police d'état est instituée,

VU la demande en date du 26/11/ 2024 formulée par l'OMS concernant du sport au château,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules pour assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de permettre l'organisation du « Sport au Château », au Château de l'Empéri, **le stationnement de tous les véhicules** (sauf minibus) **est provisoirement interdit sur les emplacements situés tout en haut de la Montée du Puech selon plan annexé :**

Du 19 mai 2025 à 06h00 au 20 mai à 15h00

ARTICLE 2 - Les véhicules en infraction, visés à l'article 1 seront considérés comme gênants et feront l'objet d'une mise en fourrière.

ARTICLE 3 - La présignalisation et la signalisation des interdictions seront mises en place par les Services Techniques Municipaux.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille pendant un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

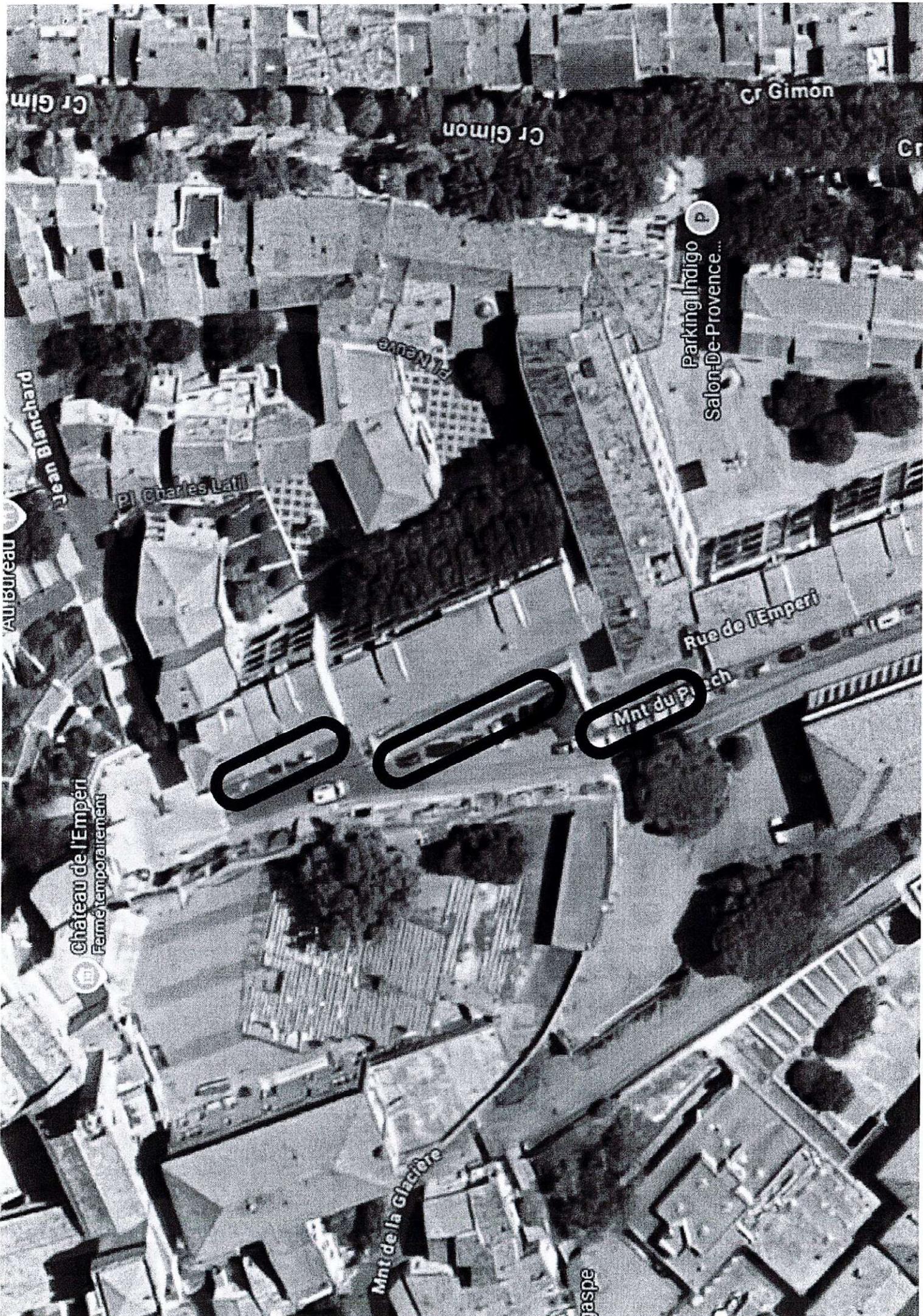
ARTICLE 5 - Le Directeur Général des Services et le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SALON, le

22 AVR. 2025

P/Le Maire,
Par Délégation, Michel ROUX
Premier Adjoint au Maire
Vice-Président de la Métropole





Cr Gim

Cr Gimon

Cr Gimon

Cr



Parking Indigo
Salon-De-Provence...

AUBUREAU
Rue de Blanchard

Pl Charles Latil

avenue

Rue de l'Emperi

Mnt du P... ch

Château de l'Emperi
Fermé temporairement

Mnt de la Glacière

gaspe